

**CONDITIONS GENERALES SERVICE DE RECEPTION
D'UNE LETTRE RECOMMANDEE ELECTRONIQUE
QUALIFIEE (VERSION : 1 ; OID :
1.3.6.1.4.1.62466.83.2.3.3.2)**

Date d'entrée en vigueur : 27/10/2025

1. PREAMBULE

BE YS TRUSTED SOLUTIONS France (ci-après « le Prestataire ») a conçu et propose un service d'envoi de Lettres Recommandées Electronique (ci-après « LRE ») qualifié appelé « le Service » permettant aux Destinataires de recevoir et d'accepter une LRE. Ces LRE ont une valeur juridique conforme aux dispositions du Règlement (UE) 910/2014 en ce qui concerne l'établissement du cadre européen relatif à une identité numérique, modifié par Règlement (UE) 2024/1183 du Parlement Européen et du Conseil du 11 avril 2024 ci-après nommé « Règlement eIDAS » ou tout nouveau texte applicable qui viendrait remplacer ces textes.

Après avoir pris connaissance de toutes les informations nécessaires à l'utilisation du Service, le Destinataire a souhaité bénéficier dudit Service et ce conformément aux conditions suivantes.

2. DECLARATION DES PRATIQUES

Le Prestataire opère conformément aux exigences de sécurité, de vérification d'identité et opérationnelles détaillées dans sa Déclaration des pratiques. Ce document définit les mesures techniques et organisationnelles précises mises en œuvre par le Prestataire pour satisfaire aux exigences réglementaires applicables.

La version actuelle de la Déclaration des pratiques (OID : 1.3.6.1.4.1.62466.83.1.2.3.2) est disponible en consultation publique et accessible à l'adresse suivante : www.kipmi.com.

3. DEFINITIONS

Adresse Email : Courriel au nom de l'Expéditeur ou/et du Destinataire, correspondant à un compte de messagerie dont il est titulaire.

Contremarque de temps : Donnée signée qui lie une représentation d'une donnée à un temps particulier, exprimée en heure UTC, établissant ainsi la preuve que la donnée existait à cet instant-là.

Destinataire : Personne physique ou morale recevant une LRE et désignée par l'Expéditeur.

Données à caractère personnel : Données transmises par l'Expéditeur en vue de leur traitement dans le cadre de l'utilisation du Service.

Lettre Recommandée Electronique ou (ci-après appelée « LRE ») : Courrier établi électroniquement, conformément

aux exigences du règlement eIDAS, de l'article 100 du Code des postes et des télécommunications électroniques.

Expéditeur : Personne physique ou morale, client du Service et désignant celui qui émet une LRE.

Notification de réception : Courriel envoyé à l'Expéditeur et au Destinataire contenant confirmation que le LRE a été accepté par le Destinataire.

Plateforme : portail de services proposé par le Prestataire ou un Tiers avec l'accord du Prestataire régi par des CGU propres sans exclusion des présentes.

Procédé d'horodatage : Mécanisme associant une représentation d'une donnée à un temps particulier et attestant de l'existence de la représentation de cette donnée à cet instant au moyen d'une contremarque.

La date et l'heure d'envoi, de réception et toute modification des données sont indiquées par un horodatage électronique qualifié.

Notification de dépôt : Courriel envoyé à l'Expéditeur contenant confirmation que le LRE a été envoyée.

Service PostMi ou Service : Service mis à disposition par le Prestataire pour l'envoi d'une LRE.

Utilisateur : personne physique ou morale utilisant le service LRE pour l'envoi (Expéditeur) et/ou la réception de LRE(Destinataire).

4. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) décrivent les modalités de réception d'une LRE et les droits et obligations des Parties.

5. CONSENTEMENT A LA RECEPTION D'UNE LRE

Le Destinataire consent par l'utilisation du Service et l'acceptation des présentes CGU à recevoir une LRE provenant de tout Expéditeur utilisateur du Service d'expédition d'une LRE proposé par le Prestataire.

6. CONDITIONS FINANCIERES

Ce Service est gratuit pour le Destinataire.

7. RECEPTION D'UNE LRE

7.1. La procédure de réception d'une LRE par le Destinataire

Pour recevoir une LRE, le Destinataire accepte les modalités du Service en se conformant à la procédure suivante : Le Destinataire reçoit un email lui notifiant qu'une LRE lui a été adressée. Cet email de notification est envoyé à l'Adresse email renseignée par l'Expéditeur. Le Destinataire est invité à se connecter sur la Plateforme pour consulter sa LRE en cliquant sur le lien fourni dans l'email.

Le Destinataire aura **15 jours pour récupérer la LRE. Il est libre dans ce délai imparti d'accepter, de refuser ou de ne pas réclamer la LRE.**

Si le Destinataire désire recevoir la LRE, afin d'accéder au contenu de la LRE et à l'identité de l'Expéditeur, le Destinataire doit prouver son identité auprès du Prestataire et s'authentifier auprès de lui.

Le Prestataire propose au Destinataire de formaliser la réception d'une LRE.

En cliquant sur le lien figurant dans le mail de notification, le Destinataire est redirigé vers la page LRE de la Plateforme et il lui est demandé d'accepter les CGU en cochant la case : « J'accepte les conditions du Service ».

Il sera tout d'abord demandé au Destinataire de confirmer son identité au travers d'un processus garantissant son identification à un niveau de garantie substantiel.

Dans le cas où le Destinataire est une personne physique l'identification se formalise à travers une vérification d'identité à distance.

Lorsque le Destinataire est une personne morale le Prestataire vérifie les points suivants :

- La personne morale existe et sa constitution peut être vérifiée auprès des sources faisant autorité pour les personnes morales établies en France ou hors de France ;
- Ces mêmes sources permettent d'identifier le ou les représentants légaux de la personne morale ;
- Le ou l'un des représentants légaux procède à la vérification de son identité auprès du Prestataire à travers une vérification d'identité à distance.

Si le représentant légal a délégué son pouvoir à un tiers, une personne physique il sera demandé au Destinataire de fournir un mandat signé par le représentant légal. L'Utilisateur mandataire procédera ensuite lui-même à la vérification d'identité à distance avant de pouvoir accepter la lettre recommandée.

Lorsque le Destinataire est une personne morale, il garantit et déclare que toute personne recevant un courrier électronique recommandé en son nom demeure dûment autorisée à le faire après l'identification initiale, et ce jusqu'à notification contraire. Le Destinataire s'engage en outre à informer sans délai le Prestataire par écrit, à l'adresse électronique spécifiée au point 10 ci-dessous, de toute révocation, cessation ou retrait des pouvoirs de cette personne. Jusqu'à réception d'une telle notification, toute remise effectuée à la personne précédemment autorisée sera réputée valable et contraignante pour le Destinataire.

A la suite de l'identification, pour pouvoir lever la LRE le Destinataire doit créer/utiliser son compte utilisateur sur la

Plateforme et doit s'authentifier à travers une application d'authentification à deux facteurs « *Google Authenticator* » ou « *free OTP* ».

Le Destinataire accepte de prendre connaissance de la LRE et il lui est demandé de cliquer sur le bouton « J'accepte la LRE ».

À la suite d'une identification et authentification réussies, le Destinataire pourra consulter la LRE et voir les coordonnées de l'Expéditeur.

À l'issue de l'identification prévue dans ce paragraphe, un compte est créé pour le Destinataire. Ce compte permettra au Destinataire de lever des LRE futures sans nécessiter de réidentification.

7.2. Envoi de Notification de réception

Dès que le Destinataire accepte la LRE un mail de Notification de réception sera envoyé à l'Expéditeur et au Destinataire qui peuvent se connecter sur la Plateforme afin de prendre connaissance de la preuve de réception.

8. REFUS OU NON-RECLAMATION D'UNE LRE

8.1. La procédure de refus ou de non-réclamation d'une LRE par le Destinataire

À la suite de la réception d'un email de notification invitant le Destinataire à se connecter sur le site LRE pour consulter sa LRE, celui-ci est libre, dans un délai imparti de 15 jours, de refuser ladite LRE. Pour se faire, le Destinataire est invité à cliquer sur le bouton « refuser » afin de formaliser son refus de confirmer son identité conformément aux procédures de vérification d'identité décrites à l'article 6.1.

Dans le cas où le Destinataire ne consulterait pas sa LRE dès réception de l'email de notification, des notifications lui seront envoyées les jours 4, 8 et 12 après le commencement du délai de 15 jours. Le Destinataire reste toutefois libre de ne pas réclamer ladite LRE dans ce délai.

8.2. Envoi de la notification à l'Expéditeur

Lorsque le Destinataire refuse une LRE ou que celle-ci n'est pas réclamée dans le délai de 15 jours, une notification horodatée est générée et envoyée à l'Expéditeur dans les 24h.

9. CONVENTION DE PREUVE

9.1. Réception d'une LRE

Le Destinataire reconnaît expressément qu'en cliquant sur le bouton « *J'accepte la LRE* », il manifeste son consentement à la réception d'une LRE conférant à celle-ci la même valeur juridique qu'un courrier recommandé postal traditionnel conformément aux dispositions du Code des postes et des communications électroniques français ainsi qu'au Règlement eIDAS.

Lors de l'acceptation de la LRE par le Destinataire un dossier de preuve est constitué. Ce dossier de preuve contient l'ensemble des éléments techniques ayant concouru à la réception d'une LRE et permet en particulier de garantir l'authenticité de l'identité de l'Expéditeur et la réception de la LRE par le Destinataire.

En acceptant de recevoir une LRE, le Destinataire déclare accepter la présente convention de preuve constituée des dispositions qui suivent.

Il s'engage à ne pas contester le contenu et les caractéristiques d'une LRE au seul motif que cette LRE est échangée sur un support électronique et non sur support papier.

En cas de litige, le Destinataire accepte que les éléments suivants soient admissibles devant les tribunaux compétents et fassent preuve des données et des faits qu'elles contiennent ainsi que des Signatures et procédés d'authentification qu'ils expriment :

- Les informations enregistrées par le Service ;
- Les données transmises dans le cadre du Service ;
- Les Contremerques de temps obtenues par Procédé d'horodatage.

La preuve des connexions et d'autres éléments d'identification sera établie autant que de besoin à l'appui des journaux de connexion tenus à jour par le Prestataire.

9.2. Refus ou non-réclamation d'une LRE

Le Destinataire reconnaît expressément que par le fait de cliquer sur le bouton « *Je refuse* », il manifeste son refus à la réception d'une LRE.

10. CONSERVATION DES DOCUMENTS

Le Prestataire conservera pendant dix (10) ans minimum l'ensemble des documents suivants :

- La preuve de dépôt avec l'empreinte informatique de la LRE ;
- L'empreinte informatique de la LRE ;
- La preuve de réception avec l'empreinte informatique de la LRE ;
- La preuve de refus ou de non-réclamation.

L'Expéditeur a accès aux informations mentionnées au présent article pendant un an. Après l'expiration d'un an l'Expéditeur peut avoir une copie desdits documents sur demande au Prestataire. Passé ce délai, l'Expéditeur n'aura plus accès à ces documents.

11. RECLAMATIONS

Le Destinataire s'engage à transmettre, dans les meilleurs délais, toute réclamation au Service client du Prestataire à l'adresse mail suivante : support@kipmi.com.

Il précisera dans sa demande les erreurs, manquements ou retards constatés, objet de ladite réclamation.

Le Destinataire reconnaît et accepte que toute réclamation doit être transmise, sous peine de forclusion, dans un délai d'un (1) an à partir de la date précisée dans la preuve de dépôt.

12. RESPONSABILITE

Le Prestataire sera responsable envers l'Utilisateur selon les règles du droit commun pour tout dommage direct et prévisible de quelque nature qu'il soit.

La responsabilité du Prestataire ne peut être mise en cause par l'Utilisateur que pour des faits exclusivement imputables au Prestataire, la responsabilité du Prestataire étant totalement dégagee pour tous autres faits imputables à l'Utilisateur, tout autre tiers ou faits extérieurs.

En cas de mise en cause de la responsabilité du Prestataire, le droit à réparation des préjudices subis par l'Utilisateur du fait de manquements avérés du Prestataire est expressément limité à :

- le remboursement des sommes versées, le cas échéant, par l'Utilisateur au titre de l'utilisation du Service.

Toute action dirigée contre l'Utilisateur par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent n'ouvre pas droit à réparation.

Le Prestataire ne saurait être déclaré responsable d'aucune perturbation en dehors de son contrôle, affectant l'utilisation du Service.

L'Utilisateur reconnaît expressément que le Prestataire a, du fait des informations portées à sa connaissance dans le cadre des présentes Conditions Générales satisfait à ses obligations de conseil et d'information concernant les caractéristiques du Service.

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable à un cas fortuit ou de force majeure tel que défini à l'Article 12 des présentes Conditions Générales.

13. FORCE MAJEURE

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux visés à l'article 1218 du Code civil Français, ainsi que par la jurisprudence des juridictions françaises, tel qu'établi à l'article 18.4.

14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Web Service, la marque, le logo du Prestataire, la charte graphique du site et de l'application visés par les présentes Conditions Générales sont la propriété exclusive du Prestataire qui détient tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle applicables.

En conséquence, le Destinataire s'engage à utiliser le Service exclusivement pour ses besoins propres ou ceux de son entreprise. Il lui est interdit de reproduire, vendre, concéder sous licence, distribuer, céder ou transférer tout ou partie du Service auquel il a accès.

15. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'Utilisateur est informé que les données à caractère personnel le concernant ne sont recueillies que dans le cadre des présentes CGU et sont traitées pour les finalités suivantes :

- La réception et/ou le refus d'une LRE ;

Toutes données à caractère personnel, collectées dans le cadre des présentes CGU ne seront transmises à aucun tiers non autorisés. Elles ne sont ni cédées, ni vendues, ni partagées, sauf en cas de consentement préalable de la personne concernée.

Seuls des tiers autorisés tels que les autorités judiciaires ou administratives, conformément aux exigences spécifiques de fourniture de données obligatoires, pourront accéder aux données à caractère personnel traitées par le Prestataire.

Les données personnelles seront conservées pendant la durée nécessaire à la mise en œuvre des services et durant la durée légale de prescription.

Pendant cette période, le Prestataire mettra en place tous les moyens techniques et organisationnels en vue d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 – aussi nommé « **RGPD** » ou tout nouveau texte applicable qui viendrait remplacer ces textes (ci-après ensemble : la « **Réglementation Applicable** »), l'Utilisateur dispose :

- d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant ;
- d'un droit d'opposition et de suppression de ses données à caractère personnel ;
- du droit de communiquer ses directives concernant le sort de ses données à caractère personnel après sa mort ;
- du droit de solliciter une limitation du traitement,
- du droit à la portabilité de ses données ;
- d'un droit à l'oubli et à l'effacement numérique ;
- du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'Utilisateur peut exercer ces droits en adressant sa demande avec une copie de sa pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, visa, etc..) au Délégué à la Protection des Données,

- soit **par voie postale** à l'adresse suivante :

DPO – BeYs
46, rue du ressort,
63100 CLERMONT-FERRAND
FRANCE

- soit **par voie électronique** à l'adresse suivante :

dpo@beys.com

16. ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur à compter de leur acceptation en ligne.

17. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Le Prestataire se réserve le droit d'apporter des modifications aux présentes Conditions Générales. Toute modification entre en vigueur à compter de sa date de mise en ligne, ou le cas échéant à toute autre date qui serait indiquée dans toute condition particulière applicable au Service.

18. INTEGRALITE DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation expriment seules l'intégralité des accords entre les Parties quant à leur objet.

19. DISPOSITIONS GENERALES

19.1. Validité

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations des CGU n'emportera pas nullité des autres stipulations qui conserveront toute leur force et leur portée.

19.2. Renonciation

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes CGU, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des présentes, ni générer un droit quelconque.

19.3. Interprétation

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

19.4. Loi applicable et Juridictions compétentes

En cas de litige relatif à l'interprétation, la formation, la validité ou l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation, le Destinataire reconnaît de manière expresse que seule la loi française et les juridictions de la ville de Paris sont compétentes pour toute LRE envoyée par un Expéditeur dont l'adresse de domicile ou siège sociale est situé en France et que seule la loi luxembourgeoise est applicable et que les tribunaux de la ville de Luxembourg sont compétents lorsque l'adresse de domicile ou le siège social de l'Expéditeur se situe dans tout autre pays.
